



Compte rendu de la rencontre du conseil d'établissement du 31 janvier 2019

Personnes présentes :

- Stéphane Brunet, directeur
- Annie Johnson, technicienne du service de garde
- Stéphanie Bellenger-Heng, commissaire Ville-Marie
- Bérénice Castro, parent
- Annie Grenier, parent
- Naomy Fortier, enseignante
- Suzelle Beaugard, enseignante
- Marc-Antoine Ricard, enseignant
- Geneviève Levert, technicienne en éducation spécialisé
- Matthieu Gergaud, parent
- Pascale Malenfant, orthophoniste

Personnes absentes :

- Marie-Lou Noël, parent
- Marysol Breton, parent
- Mélanie Taillefer, parent
- Nancy Guenette, membre de la communauté

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
En l'absence de Marie-Lou et de Marysol, Matthieu est le président et va animer la rencontre.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Geneviève Levert a proposé l'ordre du jour et Marc-Antoine Ricard a appuyé.
3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 29 novembre et suivi
Suzelle a proposé et Annie Grenier a appuyé.
Matthieu a proposé qu'il n'y ait plus de logo d'entreprise sur la photo scolaire.
4. Sujets pour information, discussion, consultation et décision
 - 4.1. Mot de la commissaire (informations)
 - Mme la commissaire explique des études qui font mention de grande fatigue chez les élèves. C'est en lien avec les heures de sommeil de ses derniers. Elle mentionne des données probantes d'une étude faite aux USA. Des tests et sondages sont réalisés auprès de certaines écoles. Les résultats nous seront présentés ultérieurement. Le manque de sommeil a des effets sur la santé physique et

mentale ainsi que sur la disponibilité en classe. Les troubles de santé mentale sont de plus en plus présents chez nos élèves.

- En lien avec les décisions (uniformisation de la taxe scolaire) du gouvernement, le Centre-Sud sera affecté au niveau des budgets et des ressources que nous avons, entre autres, dans la sphère *Opération solidarité*. M. Brunet soulève les effets possibles sur *École montréalaise*. 1 milliard dans le budget est coupé.

4.2. Collaboration éducatrices spécialisées et service de garde (informations)

- M. Brunet mentionne qu'il est nécessaire de serrer la vis avec certains élèves de l'école. Une lettre a été envoyée à tous les parents afin d'expliquer la lettre bleu *Avis de comportement – service de garde*. Geneviève Levert explicite les interventions et les accompagnements faits avec le SDG pour mettre le tout en place de manière équitable au quotidien. Annie Johnson mentionne des impacts positifs de ce resserrement dans les interventions. Matthieu soulève une inquiétude qu'est de remettre un avis à un enfant qui pourrait vivre de la violence supplémentaire à la maison à la suite de la réception de ce dernier. Geneviève et M. Brunet démontrent qu'il existe plusieurs méthodes de communication avec les parents et qu'ils agissent cas par cas en fonction des données que nous avons sur la famille de l'élève. L'intention n'est pas de faire peur aux parents mais plutôt d'obtenir leur collaboration.
- Annie Grenier soulève le point qu'il y a beaucoup de présences d'écrans lors des journées pédagogiques (jouets de la maison). Annie Johnson avoue que plusieurs apportent un jeu électronique de la maison. Elle dit qu'elle veut en discuter avec les éducatrices pour voir les alternatives. Elle mentionne qu'elle va faire des rappels aux éducatrices afin que les groupes sortent jouer dehors plus souvent. Suzelle questionne à savoir si la planification de la semaine est une obligation chez les éducatrices. Annie J. dit que ce n'est pas vraiment la réalité pour les journées pédagogiques. Annie J. souhaite que les écrans soient interdits à l'école. Ce point est appuyé par tout le monde autour de la table. M. Brunet propose que les écrans soient permis seulement lors de moments exceptionnels (Noël et fin d'année). C'est dans le code vie (soulevé par Marc-Antoine).
- Annie G. souhaiterait qu'il y ait 2 options proposées aux parents lors des pédagogiques (une sortie et une activité spéciale à l'école, les deux présentés aux parents afin qu'ils fassent leurs choix). Annie J. explique que ce n'est pas vraiment possible à cause des quotas exigés par les lieux des sorties.

4.3. Sécurité autour de l'école (informations)

Bérénice explique que dans les résultats et le rapport en lien avec la sécurité autour de l'école, les informations ne sont pas toutes adéquates et qu'il y a beaucoup d'éléments manquantes.

Elle a beaucoup de commentaires des parents en lien avec la traverse sur Hochelaga. Elle explique la démarche qu'elle a faite pour que la sécurité soit assurée. Rien ne sera fait avant le printemps. Des comités sont déjà à l'étude sur ce dossier. Prochaine étape,

c'est d'aller au Conseil d'arrondissement (si pas de nouvelles d'ici une semaine) – le 13 mars. Matthieu mentionne que la rue Hochelaga n'appartient pas à la ville de Montréal, mais qu'elle appartient au Ministère des Transports.

4.4. Projet éducatif (informations)

M. Brunet dit que la dernière rencontre du comité n'a pas eu lieu jeudi dernier (congé forcé par tempête de neige/verglas). Il présente le document *Démarche du comité de pilotage pour l'élaboration du projet éducatif* (annexe). Il mentionne que l'ancien projet éducatif sera une forte base pour le nouveau.

4.5. Club des petits déjeuners (informations)

M. Brunet présente le document *Club des petits déjeuners* (en annexe). Les chiffres démontrent que beaucoup d'enfants ne déjeunent pas. Le besoin est trop grand pour dire « non » à ce projet, malgré certains éléments pouvant causer des soucis. Pour l'instant, il est probable que l'école choisisse de ne rien charger aux parents (utiliser seulement le 216\$/élève) et de choisir l'option de bonification des collations.

À la proposition que l'école Saint-Anselme poursuive les démarches avec le Club des petits déjeuners afin d'offrir un petit déjeuner auprès de tous les élèves qui en veulent : complément de la collation : Bérénice propose et Matthieu appuie.

4.6. Budget (informations)

M. Brunet élabore la feuille *Information budgétaire* (en annexe). Cette dernière démontre les sommes restantes en date d'aujourd'hui.

4.7. Retour sur les activités des Fêtes (informations)

M. Brunet mentionne que c'est un point suggéré par Marie-Lou. Il dit que ce fût un succès comme chaque année.

4.8. Orthophonie (informations)

Annie G. questionne à savoir si nous allions avoir un orthophoniste pour les 3 jours restants. M. Brunet explique ses démarches, mais ce n'est pas évident, il n'y en a pas de disponibles. Au privé, il n'y a pas beaucoup de disponibilités.

5. Informations

5.1. Informations du personnel

- 3^e cycle : Unité Sans Violence à la relâche
- Match de basket prof/élève avant la relâche
- Québec en juin pour le 3^e cycle
- Bibliothèque à la rescousse (6^e année)
- Défi-lecture avec la Bibliothèque Frontenac (3^e cycle)
- Journal étudiant – 2 cette année
- 13 février : sortie glissage (toute l'école)
- Ping-Pong et Olympiades avec Suzelle
- Inscription défi sportif (classes TSA et élèves TSA intégrés)
- Raquettes d'hiver – ça s'en vient
- Vendredi 8 février (9h00-10h15 – Fête avec les parents dans la classe MA pour souligner les 100 1^{er} jours d'école et les collections de 100 objets

5.2. Informations de l'OPP

Rencontre de l'OPP le 5 février à 19h00 à l'école Saint-Anselme. La St-Valentin sera un sujet. M. Brunet va envoyer un courriel.

5.3. Informations de la communauté

M. Brunet explique la lettre de Mme Guenette (en annexe) et invite les personnes présentes à la lire.

5.4. Informations du comité de parents

- Bérénice parle de la pétition en lien avec la sécurité autour des écoles. Peu de réponses. M. Brunet va envoyer un courriel aux parents avec le lien de la pétition. *Réouverture de la pétition
Proposition de mandater Bérénice Castro pour représenter l'école Saint-Anselme dans les dossiers de sécurité autour de l'école.
Proposé par Annie Johnson et appuyé par Marc-Antoine
- Formation pour les parents le 6 février. M. Brunet diffusera l'information.

6. Correspondance et questions du public

7. Points divers

7.1. Pétition : Horaire maternelle (Bérénice)

Les parents des élèves à la maternelle demandent une révision de l'horaire. Difficile à gérer pour les parents ayant des élèves au primaire.

M. Brunet demande à ce que les parents précisent le type d'horaire qu'ils souhaitent l'an prochain et il va analyser le tout.

8. Levée de la séance

Proposé par Annie Grenier et appuyé par Matthieu.

Compte rendu écrit par Naomie Fortier, enseignante